

Arrêté du 10 septembre 2021
portant nomination des membres de la Commission consultative des établissements de jeux
NOR : INTD2127510A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles R. 321-8 à R. 321-12 ;

Vu l'arrêté du 9 avril 2021 portant nomination des membres de la Commission consultative des établissements de jeux ;

Vu la note du Premier président de la Cour des comptes en date du 16 juin 2021 ;

Vu la note de la chef de l'Inspection générale des finances en date du 26 juillet 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission consultative des établissements de jeux :

- M. Paul-Henri RAVIER, membre titulaire, en remplacement de M. Jacques-André TROESCH, représentant la Cour des comptes,
- M. Bernard de COURRÈGES, membre titulaire, en remplacement de M. Thierry WAHL, et M. Rodolphe GINTZ, membre suppléant, en remplacement de M. André TANTI, représentant l'Inspection générale des finances.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 septembre 2021.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des libertés publiques
et des affaires juridiques,
P. Léglise